

Comptabilité 2 accéléré

Cours - Accéléré

Ref	Dates	Jours	Heures	Durée	Financement	CHF
324527					CAF ⁷⁵⁰ n°2982	CHF 1'330

DÉFINITION

L'aide-comptable est capable, sous la supervision d'un comptable, de tenir la comptabilité courante d'une entreprise de l'ouverture des comptes jusqu'à la préparation des documents de clôture.

La formation d'aide-comptable est basée sur une approche pédagogique par niveau, orientée vers la pratique de la comptabilité générale. Elle s'inscrit comme première étape dans un parcours pouvant conduire au Diplôme ifage de comptable puis au Brevet fédéral de spécialiste en finance et comptabilité.

Le cours Comptabilité 2 est le deuxième palier de la formation du Diplôme d'aide-comptable.

PRÉREQUIS

- Posséder de bonnes connaissances de la langue française (niveau B2).
- Avoir réussi le cours Comptabilité 1

La validation d'acquis correspondant au cours Comptabilité 1 peut s'obtenir en passant le test d'entrée lors d'une séance d'orientation, puis en réussissant le test de dispense.

PUBLIC

Le cours Comptabilité 2 est ouvert à toute personne souhaitant acquérir des compétences de base en comptabilité générale, se perfectionner professionnellement ou se réorienter.

OBJECTIFS

Approfondir les domaines de la comptabilité générale étudiés dans le cours Comptabilité 1 et compléter les connaissances en vue de préparer l'examen écrit d'aide-comptable.

CONTENU

Les compétences partielles visées sont :

- Tenir la comptabilité courante en francs suisses et en monnaies étrangères avec et sans TVA
- Gérer les débiteurs à risque avec provision
- Traiter les salaires sous l'aspect comptable
- Gérer les activités comptables hors exploitation
- Préparer les opérations de clôture complexes

MÉTHODE

Alternance de théorie et d'exercices pratiques.

MATÉRIEL

"Comptabilité générale des PME" volume II, Editions LEP.

Indispensable le 1er jour de cours, il est disponible au prix de Sfr 43.- à la réception de l'!fage Augustins et Montbrillant.

INTERVENANTS

Formateurs diplômés, professionnels de la branche.

REMARQUES

Durée : 80 périodes

Travail personnel : équivalent à 80 périodes (lectures, exercices, entraînement)

Rythme accéléré : 3 x par semaine le matin ou l'après-midi

CONTACT

E : sarah.wyss@ifage.ch

T : +41 (0)22 807 3011